

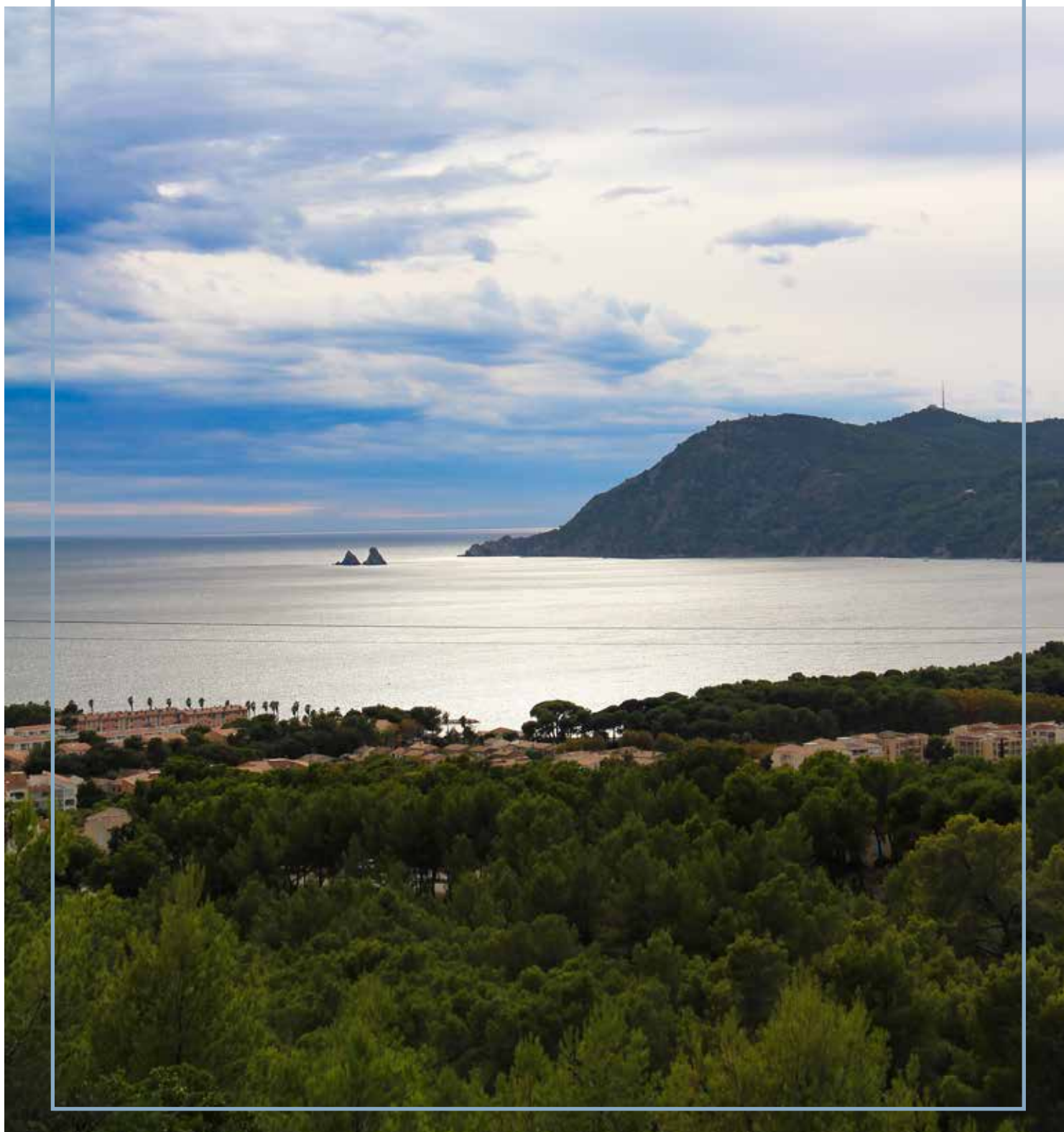
Le MANDRÉEN

VILLE-SAINTMANDRIER.FR

MAGAZINE
MUNICIPAL



#305
NOVEMBRE
2024



Ça se passera en NOVEMBRE...

ANIMATION

L'Alsace
avec la Fédération des Artisans Producteurs d'Alsace
Le charme d'un village alsacien
PLACE DES RÉSISTANTS
DU 7 AU 11 NOVEMBRE 2024
JEUDI : 15H-22H
DU VENDREDI AU DIMANCHE : 9H-22H
LUNDI : 9H-18H
Folklore, tradition, gastronomie, surprises

ART

PIERRE DABADIE
GALERIE RANCILIO
DU 8 NOVEMBRE AU 1^{ER} DECEMBRE 2024
VERNISSAGE
VENDREDI 8 NOVEMBRE À 18H30
ENTRÉE LIBRE
LE MARDI, JEUDI ET SAMEDI DE 10H À 12H ET DE 15H À 18H
ET LE DIMANCHE DE 10H À 12H
2 AV. MARC BARON - SAINT-MANDRIER-SUR-MER

SPORT

ON VOUS ATTEND NOMBREUX POUR LA 13^{EME} COURSE NATURE
de Saint-Mandrier-sur-Mer
La 83430
LE DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2024
6 KM ET 16 KM
570 m de dénivelé
DÉPART 10H00
place des Résistants
6 KM 12 € ET 15 € LE JOUR J
16 KM 15 € ET 20 € LE JOUR J
INSCRIPTION SUR
WWW.CHRONOSPORTS.FR
OU À LA MAIRIE DE SAINT-MANDRIER

LOTO

Dimanche 3 novembre, à 15h00, salle Marc Baron.
L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Saint-Mandrier.

CÉRÉMONIES

Cérémonie de la Toussaint, vendredi 1^{er} novembre, à 10h30 l'office religieux et à 11h45 cérémonies aux cimetières nouveau et ancien.
Commémoration de l'Armistice, lundi 11 novembre, à 09h30 l'office religieux, à 11h00 cérémonie au monument aux morts, à 11h20 cérémonie au quai d'honneur et à 11h45 cérémonie au cimetière Franco-italien.

VIDE-GRENIERS

Dimanche 3 et 24 novembre, spécial jouets de Noël, de 7h00 à 15h30, place des Résistants.
Les Pescadous du Creux.

Dimanche 17 novembre, de 7h00 à 15h00, parking Saint-Asile.
Festive de la Presqu'île.

ACTIONS

Téléthon 2024

SPORTS EN MER Samedi 23 Nov. 15h00 à 18h00. Vente de billets au profit de l'AFM Toulon.	DANSE Dimanche 24 Nov. 10h00 à 12h00. Spectacle de danse. Vente de billets au profit de l'AFM Toulon.	JEUZ 28 NOV. 15 € inscription au profit de l'AFM Toulon.
MARCHE DES LOGICIELS Samedi 30 Nov. 10h00 à 12h00. Vente de billets au profit de l'AFM Toulon.	VENDEUR 6 DEC. Vente de vêtements et chaussures au profit de l'AFM Toulon.	CONCOURS DE BOULES Samedi 7 Dec. 10h00 à 12h00. 3 € inscription au profit de l'AFM Toulon.
DANSE Projet	PROJET Projet	CIRCUIT TRAINING Projet

EXPO-VENTE

Expo-vente "L'atelier de l'Aiguille" de L'AGORA
Ateliers Surprise...
Idées cadeaux
Entrée libre

Samedi 16 et dimanche 17 novembre, de 10h00 à 17h00, au Foyer des anciens. L'AGORA.

OUVERTES

L'Entraide
Saint Joseph
JOURNÉE PORTES OUVERTES
DIMANCHE 17 NOVEMBRE DE 9H00 À 16H30
CHAPELLE DE PIN ROLLAND
AVENUE FLICHE BERGIS
SAINT-MANDRIER-SUR-MER
SUIVEZ-NOUS SUR NOS PAGES FACEBOOK ET INSTAGRAM
CONTACT AUBREY DELIBEL 07.82.98.28.87

CONCERT

Samedi 30 novembre, concert de la Chorale polyphonique et des EnChanteurs Mandréens, à 20h00 au théâtre Marc Baron.





ÉDITO



Dans la vraie vie, rien n'est jamais parfait. Dans la nature non plus d'ailleurs et beaucoup parmi vous en subissent chaque jour les conséquences et doivent régulièrement les combattre. Eh bien pour une commune c'est pareil, rien n'est parfait. D'autant que, comme pour les goûts et les couleurs, les avis divergent souvent. Alors, pour mieux se donner une idée de la perfection attendue, nous pourrions nous raccrocher à des indices, publiés par les divers organismes de notation, ou faire des comparaisons avec des communes similaires en nombre d'habitants, en superficie...

Par exemple, pour les finances avec les taux d'imposition, la dette, les budgets, pour la sécurité avec les chiffres départementaux donnés par la préfecture, pour l'urbanisme avec le nouvel indice d'artificialisation nette défini par la loi ELAN, le zan (zéro artificialisation nette), pour les consommations diverses avec les graphiques de consommation d'eau, d'électricité, de production de déchets, pour l'environnement avec la qualité de l'air, celle des eaux de baignade, pour l'évolution économique avec le nombre d'entreprises ou d'employés, pour l'éducation avec le nombre d'élèves, pour la propreté avec le nombre de mégots ou de déjections canines ramassées etc.

Alors, si nous regardons tous ces chiffres, nous pouvons dire que la notation de la commune est très bonne et nous pourrions nous contenter de cela. Mais, pour nous élus, ce qui compte le plus ce sont les avis de la population. Là aussi, nous pourrions nous rassurer car nous savons que la qualité de vie sur la commune est appréciée par un grand nombre d'entre vous, beaucoup nous le confirment chaque jour au gré des échanges. Nous sommes très fiers de ces avis, véritable baromètre de notre qualité de vie et surtout résultat du travail réalisé par les élus qui se sont succédé depuis la création de la commune en 1950.

Par contre, depuis la crise sanitaire, nous constatons chaque jour, qu'avec l'aide des réseaux sociaux, certains dépassent les bornes de la courtoisie. Ils dénoncent avec virulence des faits, quelquefois minimes et en tout cas réparables ou évitables, quelquefois sans en connaître les véritables causes ou, pire, en ne voulant pas les reconnaître et bien sûr en demandant une réaction immédiate car, disent-ils, payent des impôts.

À ceux-là, nous répondons que parfois leurs remontrances sont justifiées et que si, comme beaucoup de Mandréennes et de Mandréens nous estimons que nous vivons dans une belle commune avec une bonne qualité de vie, nous avons bien conscience que rien n'est parfait et qu'avec nos collaborateurs nous mettons tout en œuvre chaque jour pour que vous puissiez encore apprécier de bien vivre à Saint-Mandrier-sur-Mer.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

ÉTAT CIVIL

NOS JOIES, NOS PEINES...

BONJOUR LES BÉBÉS

Priyanka **DUCHAUSOY BRUNET**
née le 24/09/2024

Giulia **DE BRUYCKERE** née le 11/07/2024



ILS SE SONT MARIÉS

Justine **LACROIX & Romain BOUVIER**
le 11/10/2024

Nadège **D'ISANTO & Pierre BAISSÉ**
le 12/10/2024

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Marie-Annick **GENNERAT** née **BILLY**
le 15/09/2024 à 77 ans

Jean-Luc **FARRUGIA**
le 18/09/2024 à 71 ans

Patricia **DOUB** née **VOELTZEL**
le 19/09/2024 à 68 ans

Martine **SCARPELLINI** née **PAILLOT**
le 30/09/2024 à 64 ans



PROCHAINE

PERMANENCE
DES ÉLUS (SANS RENDEZ-VOUS)

Mairie annexe de Pin Rolland
(bocaux de l'agence postale communale)

SAMEDI 9 NOVEMBRE de 10h à 12h
(pas de permanence en août)

Restez CONNECTÉ(E)

LE MANDRÉEN
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.
La rédaction des articles : l'ensemble de l'équipe municipale et les associations.
Création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte.
Photo de couverture : Vie de la Cité.
Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA-83110 SANARY-S/MER.
Diffusion gratuite - Reproduction interdite.



Abonnez-vous à la Newsletter municipale pour ne rien manquer !
Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à : vielite@ville-saintmandrier.fr



Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer



ville-saintmandrier.fr



//INCLUSION//

Nouveau : la Ligue de l'Enseignement - FOL du Var lance les Séjours Parent'hèse pour offrir des moments de répit en famille !

Nous sommes ravis de vous annoncer le développement de notre offre avec la mise en place de **week-week-ends de répit pour les familles ayant des enfants en situation de handicap**.

C'est quoi les séjours parent'hèse ?

Ces séjours ont pour but de permettre aux familles de se ressourcer, tout en participant à des activités adaptées encadrées par des professionnels. Voici ce qui est proposé :

- **Activités sportives adaptées** pour tous les enfants, quel que soit leur handicap ;
- **Temps collectifs** pour échanger et partager des moments conviviaux ;
- **Prise en charge des enfants et de leurs fratrie** par des professionnels pour offrir aux parents des moments de détente ;
- **Ateliers parentalité** pour échanger sur les défis et les joies de la parentalité ;
- **Rencontres et partage d'expériences** pour créer des liens entre les familles.

Le séjour est encadré par une équipe formée à l'inclusion et au handicap, avec un éducateur spécialisé pour un accompagnement personnalisé.

Quand ?

Du 29 novembre au 1^{er} décembre 2024.

Où ?

Au Centre Azur, à Sanary-sur-Mer, en pension complète du vendredi soir au dimanche soir.

Tarif : Adapté selon le quotient familial pour garantir une accessibilité à toutes les familles (entre 10 € et 30 € le séjour pour la famille).



Inscriptions : Pré-inscriptions via ce formulaire : <https://urlz.fr/rLDi>

Pour toute question, n'hésitez pas à les contacter : 04 94 24 72 65 / 06 27 24 22 53 mission.inclusion@laligue83.org

Extrait du "JOURNAL TRÈS TRÈS VRAI"

Par ce journal, les élèves de la classe de Didier Soler de l'école de l'Orée du bois ont été les seuls du var à être récompensés dans le cadre du concours national de "La presse à l'école".

INSOLITE : LE POULPE

Il y a une semaine, on a trouvé un poulpe dans les canalisations de l'école. Celui-ci a eu peur du Corsica Ferry qui est rentré dans la rade de Toulon. Il s'est caché au bord et s'est fait aspirer par les canalisations de l'école. L'animal s'est fait coincer dans les toilettes des garçons, le témoin Baptiste l'a immédiatement dit au maître.



DES SANGLIERS À L'ÉCOLE !

Les sangliers sont arrivés le lundi 25 mars 2004 à l'école de l'Orée du Bois. Ils ont ravagé toute l'école. Certains élèves se sont enfuis, d'autres sont restés et se sont fait courser. En quelques jours les sangliers sont devenus carnivores et ont mangé les dames de la cantine ! Depuis ce jour l'école est



toujours hantée par les sangliers . En cette période de Pâques ils pondent des œufs et on peut les appeler des oigliers, ils

sautent sur les toits et bondissent sur tout ce qui passe en dessous.

Antoine, Joshua, Léna, Kiera, Léna

Nouvelle édition de l'**ALSACE-SUR-MER**

Alsace-sur-Mer revient pour sa 3^{ème} édition à Saint-Mandrier-sur-Mer, du jeudi 7 au lundi 11 novembre 2024, sur la place des Résistants. L'événement est organisé en collaboration avec la Fédération des Artisans Producteurs d'Alsace, garantissant la présence exclusive de producteurs et artisans.



Pendant ces cinq jours, l'Alsace sera à l'honneur avec ses traditions, son folklore, sa gastronomie et ses vins. Vous pourrez déguster sur place, ou emporter, des spécialités alsaciennes telles que tartes flambées, choucroute, bretzels, charcuteries, pâtisseries, vins et bières.

Les horaires sont les suivants : jeudi de 15h à 22h, vendredi à dimanche de 9h à 22h, et lundi jusqu'à 18h.

La ville de Saint-Mandrier-sur-Mer est ravie d'accueillir à nouveau la Fédération des Artisans Producteurs d'Alsace. C'est une belle opportunité pour offrir aux Mandréens et aux habitants de la région toulonnaise un avant-goût de Noël.

Pour faciliter l'accès au village, le stationnement sera étendu au stade du village. De plus, grâce au partenariat avec MTPM et le réseau mistral, les fréquences des bus et des navettes maritimes seront augmentées sur la ligne de bus 28 (Sablettes - Saint-Mandrier) et sur les navettes maritimes au départ de Toulon. Des navettes de bus seront également mises en place depuis le Pin-Rolland pour fluidifier la circulation.

L'inauguration de ce grand marché se tiendra le jeudi 7 novembre, à 19h, sur la place des Résistants.

Le **FORUM** de l'**ENFANCE** et de la **PARENTALITÉ**

Dans le cadre du soutien de notre commune à la parentalité, de notre partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Var et la Convention Territoriale Globale s'y rattachant, la commission municipale « Petite enfance » qui s'est tenue le 3 avril 2024 a réfléchi à diverses actions inhérentes au domaine de l'enfance et de la parentalité. Suite à la création d'un questionnaire de recherche de besoins transmis à tous les parents d'enfants de la commune et à la lecture des résultats de ce questionnaire, les membres de la commission municipale « Petite Enfance » ont pu prioriser les sujets et domaines d'expertise les plus plébiscités par ces derniers. C'est ainsi que l'organisation d'un forum parentalité/enfance en fréquence annuelle chaque mois de septembre a été décidée.

Notre 1^{ère} édition du forum municipal de l'enfance et de la parentalité s'est tenue le samedi 28 septembre 2024 au centre culturel Marc Baron.



Toute la matinée, de 9h à 13h, des parents et grands-parents ont pu s'informer auprès de plus d'une quinzaine de stands tenus par des professionnels de la Petite Enfance, à savoir par exemple les centres aérés, les crèches, les assistantes maternelles, le guichet unique, les responsables de la restauration municipale, des membres de l'Education Nationale (Maternelle, Primaire et Collège), l'association ANFEM, l'IFAPE et la RATP ainsi que de nombreux élus...

De plus, 3 conférences de 45 minutes environ ont été proposées par des professionnelles de santé :

- 10h : Joies et difficultés d'être parents d'adolescents (Mme MORENO Sophrologue)
- 11h : Impact des écrans (Mme DUPEYROUX Psychologue)
- 12h : Développement psychomoteur de l'enfant (Mme FONTAINE Psychomotricienne)

Enfin, tout au long de la matinée, deux pompiers de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Var ont délivré des formations/informations liées aux premiers secours et nos assistantes maternelles ont proposé des ateliers créatifs aux enfants. Le forum s'est clôturé pour tous les participants autour d'un apéritif caractéristique de l'hospitalité mandréenne.

Le CCAS

Sortie de nos anciens à la villa Tamaris pour l'exposition de Robert Doisneau le 19 septembre dernier.



ESSOR ÉCONOMIQUE

Le TRIPORTEUR de la Presqu'île



**Ouvert du lundi au vendredi
de 8H00 à 13H00**

Contact :
Téléphone : 07.68.86.67.19
Facebook : Thierry Gaulet

**Espèces ou cartes bancaires
acceptées**

Originaire de Champagne-Ardenne dans l'Aube, Thierry Gaulet 36 ans, découvre Saint-Mandrier-sur-Mer en 2018 en y passant ses vacances avec sa maman.

Tombés sous le charme de notre commune, tous les deux décident de s'y installer.

Depuis 15 ans, Thierry effectue des livraisons pour le compte de diverses entreprises de courses à domicile via les plateformes internet, mais cela est insuffisant.

L'idée de créer son entreprise en autoentrepreneur lui est venue lors d'échanges avec les commerces de notre presqu'île, ceux-ci ne pouvant pas toujours assurer un service de livraison.

Le projet devient réalité, un partenariat avec plusieurs commerçants mandréens voit le jour.

Passionné de vélo depuis l'âge de 15 ans, il partage sa passion et son métier sur une chaîne Youtube « Ma life en équilibre ». Sur cette chaîne notre livreur, dit « Titi », est une véritable vedette. Ses livraisons sont suivies par plus de 10 000 abonnés, d'autant que celles-ci s'effectuent en triporteur !

Vous souhaitez accueillir le triporteur à votre porte ? Rien de plus simple, contactez les commerçants pour passer vos commandes, définissez le jour et l'heure de livraison ainsi que le type de paiement.

Livraisons disponibles avec la collaboration de :

- Casino Shop ;
- Boucherie La Halle de la Presqu'île ;
- La Cantine ;
- La Baie Des Anges ;
- Au Cellier de La Presqu'île.

(Liste non exhaustive)

Coût de la livraison :

5 € devant le portail ou devant l'immeuble.
10 € si il y a des étages à monter ou intérieur du logement.

Novembre BLEU

Saint-Mandrier-sur-Mer se mobilise pour Novembre Bleu : Sensibilisation et concours photo !

Après Octobre Rose, la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer poursuit son engagement contre les maladies en se parant de bleu pour soutenir Novembre Bleu, le mois de sensibilisation au cancer de la prostate et d'autres cancers masculins. Cette campagne vise à informer et à encourager les hommes à se faire dépister, car la détection précoce est cruciale pour lutter efficacement contre ces maladies.

À cette occasion, la municipalité lance un concours photo original pour mettre en avant la solidarité masculine : le défi « Barbe et Moustache ». Ce concours invite tous les Mandréens à laisser pousser leur barbe ou leur moustache, puis à partager leurs plus belles photos sur vielite@ville-saintmandrier.fr jusqu'au 24 novembre. L'objectif est simple : sensibiliser avec humour et créativité tout en renforçant le message de l'importance du dépistage.

Les participants au concours pourront voter pour leurs photos préférées, et les gagnants seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie à la fin du mois. Montrons que, tous ensemble, nous pouvons faire la différence !

Pour plus de détails sur le concours et les événements de Novembre Bleu à Saint-Mandrier-sur-Mer rendez-vous sur notre site officiel ou suivez-nous sur nos réseaux sociaux.

Dépistage : dès 55 ans, c'est le moment !

#NOVEMBRE bleu

Mois de sensibilisation aux cancers masculins

CONCOURS PHOTO BARBE ET MOUSTACHE

Envoyez-nous vos photos à vielite@ville-saintmandrier.fr

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Astuce SANTÉ

#NOVEMBRE

Et si vous arrêtiez de fumer ce mois ? ...

MOIS SANS TABAC

... vous ne seriez pas seul !

mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr

J'agis pour la NATURE

En novembre, je fabrique un nichoir à oiseaux.

LES DÉFIS BIODIVERSITÉ

NOVEMBRE

De nombreux oiseaux, comme les mésanges, édifient leur nid dans une cavité. Malheureusement, ces cavités naturelles se raréfient (arbres coupés, bâtiments impeccablement rénovés...). Pour compenser :

Je fabrique un nichoir à oiseaux.

Nos conseils

Privilégiez l'orientation du trou vers Sud-Est / Est. Placez-le à hauteur suffisante, au calme et à l'abri des prédateurs. Nettoyez le nichoir à l'automne.

Le saviez-vous ?
80 ans, c'est l'âge moyen d'un arbre urbain.

Réalise ce défi et déclare-le !

<https://you.lpo.fr/defis-biodiv>

LPO Agir pour la biodiversité

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

TÉLÉTHON 2024

Pour la 9^{ème} année consécutive, des associations de Saint-Mandrier se mobiliseront encore pour que cette édition 2024 de l' AFM Téléthon soit au palmarès des plus généreuses.

Le compte à rebours est lancé, et cette année les activités s'étaleront sur plusieurs week-ends alors, à vos agendas afin que votre participation ou présence contribue à la réussite de cet événement caritatif, accélérateur de recherches et porteur d'espoir.

Le top départ sera donné le samedi 23 novembre par l' Association des Plaisanciers Mandréens qui rejoint cette année la communauté des associations mandréennes pour le Téléthon. Rendez-vous à la salle Bailli de Suffren, où pendant deux jours vous seront proposées des sorties en mer comme point fort. Comme chaque année, les boulistes du Creux Saint Georges et le club de bridge, organiseront leurs concours ou tournoi.

Quant à l' École de danse de Saint Mandrier, elle proposera son spectacle de danses Classique, Modern Jazz, Street et Hip Hop au théâtre Marc Baron.

Le samedi 30 au matin, rendez-vous sur le stade de basket du village pour une journée sportive ouverte à tous âges, basket lors de matchs en 3x3, challenge des mille lancers

francs ou découvrir, lors d'initiation ou match, le Pickleball.

La marche des Lucioles, organisée au Pin Rolland par les fêtes mandréennes, clôturera les animations.

L' OMJS quant à elle, proposera son circuit training pour les grands sur le plateau sportif du Pin Rolland, et pour les enfants à la sortie de l'école du village.

Un nouveau projet nous est proposé par l'association de danse Presqu'une Étoile, un flash mob, suivi de petites représentations de danses. La date envisagée est le samedi 23 novembre avec un report le samedi 30 novembre, face à la mairie, en cas d'impondérable météo.

Nous vous donnons rendez-vous dès à présent sur facebook OMJS83430 ou auprès des associations afin de mieux vous tenir au courant de l'évolution du programme et des précisions sur les horaires définitifs. Vous êtes un particulier, une association, un groupe de jeunes, il est encore temps de nous rejoindre afin que le coté festif soit partagé par le plus grand nombre et les dons en augmentation. L'OMJS tient à remercier dès à présent tous ceux qui participeront de près ou de loin pour faire de cette opération 2024, une réussite. À très bientôt.

Jean-Pierre MATHIAS

LIBRE EXPRESSION

Le mot de l'OPPOSITION

D'un siècle à l'autre.

Il est décidément incorrigible et, en même temps, tellement prévisible. Toujours à vouloir réécrire l'histoire en essayant tous les artifices possibles pour tenter d'avoir le dernier mot.

Dans Le Mandréen de juillet nous écrivions que « nous sommes déterminés à continuer d'œuvrer pour une démocratie fraternelle » pour conclure sur un point important pour les élus de La Vague, « Dans une démarche constructive, à proposer parfois d'autres voie et orientations... ». Irrecevable pour M. le Maire qui vous inflige un droit de réponse dans le Mandréen d'octobre qui n'est rien d'autre qu'un commentaire de texte. Depuis qu'il s'est fait rattraper par la patrouille, il y a bien en-tête de ce dernier que « la jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant », mais encore faut-il que le texte incriminé constitue une mise en cause personnelle, comme le stipule la loi sur la presse. On peut le retourner dans tous les sens, notre texte de septembre demeure une déclaration d'intentions.

Pour lui toutes les occasions sont bonnes pour récrire les événements et se victimiser. Au fait, que sont devenues les nombreuses plaintes, notamment celles qu'il a déposés pour des injures présumées ? Voit-on par ailleurs souvent en France les membres majoritaires d'un conseil municipal venir délibérément perturber une réunion organisée par l'opposition ? Des réunions de commissions sans ordre du jour, ni compte-rendu ? Et que dire de l'effet de notre mot du mois d'octobre ? Vu la communication qu'il a déclenchée, il a fait mouche !

Encore une fois nous constatons un bel exemple de l'abus de position dominante qu'il serait antidémocratique de contester puisqu'elle est le résultat d'un plébiscite électoral... Une vision particulière de la démocratie, et tant qu'on y est, pourquoi pas supprimer les oppositions.

Il est vrai que les résultats du parti LR tendance Ciotti de la liste de M. le Maire et fils, lors des élections européennes et législatives dans la perspective des prochaines échéances électorales ont réveillé ses vieilles habitudes et rengaines dont il vous gratifie abondamment depuis le siècle dernier...

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

La tribune de la MAJORITÉ

COCASSE, NON ?

Dans un blog récent, les élus d'opposition de « La Vague Mandréenne » nous accusent d'avoir reprofilé et rechargé en sable les plages gérées par la commune, (Le Canon, le Touring, La Vieille), sans autorisation de l'Etat.

Ils se contentent de reprendre les bêtises racontées par un de leurs colistiers, qui a déposé plainte contre la commune auprès du tribunal pour avoir autorisé les travaux de reprofilage et de réensablement des plages.

Mais, il suffit de lire l'arrêté de M. Le Préfet de région en date du 5 juillet 2022, publié par le ministère de l'intérieur, pour s'apercevoir qu'une fois de plus ces élus mentent à la population. Voici quelques extraits de cet arrêté :

« Vu la demande d'examen au cas par cas enregistrée sous le numéro F09322P0183, relative à la réalisation d'un projet de plan triennal de rechargement des plages de la Vieille, du Touring et du Canon sur la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer (83), déposée par la Commune de Saint-Mandriersur-Mer, reçue le 08/06/2022 et considérée complète le 08/06/2022 ;

Vu la saisine par la DREAL de l'agence régionale de santé en date du 13/06/2022 ;

Considérant la nature du projet, qui relève de la rubrique 13 du tableau annexe de l'article R122-2 du code de l'environnement et consiste en un rechargement des plages de la Vieille, du Touring et du Canon, par un apport d'environ 150 m³ de sable sur la période 2022-2024 pour l'ensemble des trois plages, soit environ 15 à 20 m³ d'apport de sable par an et par plage ;

Considérant que ce projet a pour objectifs de réparer les conséquences de l'érosion, d'assurer la conservation du littoral, de reconstituer un profil convenable des plages avant la période estivale, et d'améliorer les conditions de sécurité pour les usagers ;

Considérant les impacts limités du projet sur l'environnement, qui sont essentiellement liés à la phase de travaux ;

Arrête :

Article 1

Le projet de plan triennal de rechargement des plages de la Vieille, du Touring et du Canon situé sur la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer (83) n'est pas soumis à étude d'impact en application de la section première du chapitre II du titre II du livre premier du code de l'environnement. »

Ces documents prouvent que la commune avait bien été autorisée par l'Etat à réensabler les trois plages dans les limites prescrites, ce qui a été largement respecté.

Le plus cocasse, c'est que lors du dernier Conseil Municipal, en bon gestionnaire, nous avons créé une provision financière en vue de prendre en charge les frais de justice consécutifs à la plainte auprès du tribunal. Or, cette décision n'a pas été votée par les élus d'opposition qui aujourd'hui nous accusent d'être à l'origine des conséquences financières liées à cette affaire.

Mais, qui a porté plainte, ce qui nous oblige à provisionner des dépenses, si ce n'est un colistier des élus d'opposition de « La Vague Mandréenne ».

C'est une nouvelle preuve de la volonté des élus de l'opposition de mentir aux Mandréens en laissant croire que notre municipalité gérée par notre équipe de UNION-POUR-SAINT-MANDRIER, ignore les lois et directives, pire s'en dédouane et fonctionne dans l'illégalité.

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégu à Cépet

Rejoignez et suivez l'équipe de la majorité municipale sur
Facebook : Gilles Vincent 2020-2026 / Union Pour
Saint-Mandrier, De Marégu à Cépet



Droit de RÉPONSE au mot de l'opposition d'octobre dernier.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.



« Tout homme qui dirige ou qui construit l'avenir, a contre lui, ceux qui voudraient faire la même chose mais qui en sont incapables, ceux qui voudraient faire le contraire, et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout. »

Cette citation de Jules CLARETIE est bien connue et nous pouvons dire qu'elle s'applique parfaitement aux élus d'opposition.

En effet, les élus d'opposition m'ont accusé de n'avoir rien fait pour régler le problème de la sécurité piétonne au droit du lotissement de « La Presqu'île » et de m'être caché derrière le conseil départemental ou la Métropole. Ils doivent être déçus de constater que les travaux de pluvial, ont été réalisés par La Métropole, que l'implantation d'un trottoir par le conseil départemental est en cours et sera suivi d'un deuxième trottoir en face du premier dès que les blocs en béton, qui sont situés en partie sur le domaine privé du lotissement et qui supportent la fibre, seront enlevés. Un passage piéton sera alors réalisé avec des aménagements pour permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer.

Ainsi, j'aurai bien tenu les promesses faites aux riverains et la meilleure réponse à faire aux élus d'oppositions c'est une photo de début octobre qui prouve l'avancée de ces travaux.

Le Maire,
Gilles VINCENT

BLEUETS DE FRANCE

Comme chaque année à l'occasion de la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918, l'association des Anciens Combattants, Mutilés et Victimes de Guerre de Saint-Mandrier-sur-Mer organise une quête pour le Bleuets de France.



Les fonds collectés sont intégralement reversés à l'Oeuvre Nationale du Bleuets de France.

L'oeuvre Nationale du Bleuets de France est une association reconnue d'utilité publique, placée depuis 1991 sous l'autorité de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Son objectif est de recueillir des fonds afin de financer les oeuvres sociales qui viennent en aide aux anciens combattants, veuves de guerre, pupilles de la Nation, soldats blessés en opération de maintien de la paix, victimes du terrorisme.

Les quêteuses et quêteurs sont des bénévoles. Réservez-leur le meilleur accueil et soyez généreux.

Jean **KUHMANN**,
Président des **ACMVG**

L'amicale des **DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES** de Saint-Mandrier-sur-Mer

Cet été 68 poches de sang ont été prélevées lors des collectes de juillet et août. 17 vacanciers ont participé à cet acte de solidarité.

LOTO

Dimanche 3 novembre, suivi du pot de l'amitié, à la salle Marc Baron, à 15 heures.

LOTO OUVERT A TOUS (sans inscription).



Alain **CRESPO**,
Président de l'**AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLE DE SAINT-MANDRIER**

Les **ENCHANTEURS**

Chers amis des chants et de la musique, Vous avez pu assister à un concert des EnChanteurs mandréens en septembre.

Les EnChanteurs sont membres de l'Association Chorale Alléluia de Saint-Mandrier.

Le concert vous a plu ? Alors nous vous invitons à assister à un nouveau concert avec la Chorale polyphonique et les EnChanteurs, sur le thème "Saint-Mandrier en Chantant" qui aura lieu le 30 novembre, à 20h, à la salle Marc Baron. Vous pourrez y entendre de la chanson française, des oeuvres lyriques polyphoniques, et (comme nous entrons dans l'Avent) des chants de Noël.

Nous ferons tout pour vous assurer un moment de plaisir et bonheur, et votre présence nous soutiendra dans notre activité.

Et si pour vous le chant est aussi une passion, rejoignez notre Association. Nous vous accueillerons à bras (et cœurs) ouverts. Alors, à bientôt !



Bernard **GERFAUX**
pour "Les EnChanteurs Mandréens"

Nouveau titre de champion pour les **BOULOMANES** du Creux Saint Georges

La saison bouliste, touche à sa fin et aura été marquée cette année encore par des titres. Chez les juniors notamment qui, après leur titre de champion du Var au tir de précision masculin et féminin, de champion du Var des clubs, s'ajoute à leur palmarès au mois de septembre dernier, le titre de champion du Var doublette, grâce à la paire, Tonio Vidal et Diego Lopez.

Nos quatre champions, accompagnés de leurs éducateurs, Alain et Benoit, ainsi que de leur remplaçant Alessio, sont également allés défendre les couleurs du Var au Pontet, où ils ont essayé de se qualifier pour les championnats de France.

Mais, la marche fut trop haute malgré de très belles parties disputées toute la journée.

Le club, les félicite pour cette superbe saison et leur souhaite le meilleur pour l'avenir et leur passage en Senior l'année prochaine.



Laurent **LEVESQUE**,
Président des **BOULOMANES DU CREUX SAINT GEORGES**

FIGURES DU VILLAGE de novembre 2024

"Les figures du village" ont mis en lumière, le samedi 12 octobre 2024 à 12h30, au kiosque, sur la place des Résistants, pour la découverte de la 61^{ème} photographie : les "Commandos Marine". Sur la photo d'illustration vous pouvez voir "Les Commandos Marine" avec (en noir et blanc) Robert LE GOFF (1942-2017) ! Et (en couleur) un membre du commando Hubert !

**Parmi les sept Commandos Marine, on distingue les unités de combat au nombre de cinq (Jaubert, Trépel, de Montfort, de Penfentenyo, Hubert) et les unités de soutien au nombre de deux (Kieffer et Ponchardier).
À l'exception du Commando Hubert qui est basé à Saint-Mandrier-sur-Mer, tous sont stationnés à Lorient.
Le Commando Hubert porte le nom du Lieutenant Augustin HUBERT, mort pour la France le 6 juin 1944, lors du débarquement en Normandie.
C'est en 1947 que le commando Hubert naîtra, en se constituant de fusillers marins brevetés commandos et parachutistes. "Hubert" devient alors la première unité parachutiste de la Marine.
D'abord établi près de Bizerte en Tunisie, le Commando est rapatrié en 1948 sur la base aéronautique Navale de Hyères, puis Cuers en 1950.
Il rejoint celle de Saint-Mandrier-sur-Mer en 1953, année durant laquelle il se transforme en une unité d'actions sous-marines, constituée de nageurs de combat.**



Dans les années 60, le Commando Hubert s'installe définitivement sur le site du Canier à l'Est de la presqu'île, une base qu'il occupe encore aujourd'hui.

La FÉDÉRATION CAVALAS

Atelier de couture avec l' AGORA

Les activités de l'Agora ont toutes reprises. Et déjà, le vendredi 27 septembre, nous étions une vingtaine de personnes, réunies au théâtre de Verdure de la Coudoulière, autour de l'autrice Bertille d'Aragon pour la présentation de son livre "Jardiner sur les ruines". Les échanges avec cette dernière se sont poursuivis par un goûter offert par l'association.
Nous sommes heureux aujourd'hui d'ajouter une nouvelle activité et de vous proposer l'Atelier Couture le mardi après-midi de 14 h à 17 h. Pour tout renseignement un téléphone le 06.52.08.68.41.

Les AMIS DE L'ÉCOLE DE L'ORÉE DU BOIS à Saint-Mandrier-sur-Mer

Les amis de l'école de l'Orée du bois se sont réunis le vendredi 27 septembre dernier pour leur assemblée générale, en présence de Mme Colette Demierre, adjointe aux affaires scolaires.

Le bilan de l'année scolaire écoulée a été présenté ainsi que le bilan financier. Le bilan des activités est très positif car de nombreux événements ont été organisés : deux ventes de crêpes, le bal des enfants (qui a toujours beaucoup de succès), une matinée cinéma de Noël, un loto, une sortie au zoo de la Barben, ainsi que le carnaval lors de la fête des 100 jours et la kermesse.



Cette année, l'association a également offert un cadeau de fin de scolarité aux CM2. Les membres du bureau ont été élus lors de l'AG... Et c'est parti pour une troisième année scolaire pour les amis de l'école, avec plein de projets en tête.

On vous annonce en exclusivité, que le bal des enfants 2024 est en préparation pour le samedi 30 novembre !

Maxime ROCHE, Président des AMIS DE L'ORÉE DU BOIS



Hélène MARIN, Présidente de l'AGORA

L Alsace

sur-Mer

avec la Fédération des Artisans
Producteurs d'Alsace

Le charme d'un village alsacien

PLACE DES RÉSISTANTS

**DU 7 AU 11
NOVEMBRE
2024**

JEUDI : 15H-22H

DU VENDREDI

AU DIMANCHE : 9H-22H

LUNDI : 9H-18H

*Folklore, tradition,
gastronomie, surprises*



Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer



TOMBOLA : PANIERS GARNIS ET UN SEJOUR À GAGNER



ireseaumistral



SAINT-MANDRIER-SUR-MER

